

Les figures de l'implicite en linguistique (cf. Kerbrat-Orecchioni 1986)

Introduction

Quand *dire* c'est aussi *impliquer* au sens d'*impliciter* : l'énonciateur S_0 donne à entendre ou laisse entendre un surplus de sens. Il peut s'agir d'instructions que le co-énonciateur S_1 sera plus ou moins en mesure de détecter. En tout cas, il s'agira de dire *indirectement* ou d'observer un *silence* chargé de sens et pour S_0 et pour S_1 (un silence « signifiant »). Ce qui laisse à S_0 (voire à S_1) différentes marges de prise en charge énonciative du ou des contenu(s) implicite(s).

Comment s'y prend-on pour énoncer indirectement, c'est-à-dire implicitement ? Y a-t-il une catégorie linguistique de l'implicite ? Peut-on répertorier les figures de l'implicite ? Si oui, selon quels critères, quels tests, quelles reformulations explicitant ce qui est implicite ?

Enfin, pour quels motifs recourt-on à un contenu implicite ? Quelles stratégies énonciatives se trouvent ainsi mises en œuvre ?

1. Quatre compétences floues, qui interagissent et qui varient d'un sujet à l'autre, entrent en jeu lors du « calcul interprétatif » des énoncés explicites et aussi implicites. Cet ensemble de règles sera soit respecté soit transgressé, de façon consciente et intentionnelle ou non.

« Il nous semble donc nécessaire, pour rendre compte de la façon dont ils produisent et interprètent les messages, de poser chez les sujets parlants l'existence de *quatre compétences*, dont l'ensemble constitue une sorte d'« hyper-compétence », et qui sont articulées les unes sur les autres en ce que par exemple, les données contextuelles influencent directement l'action de la compétence linguistique puisque les énoncés dont elle est responsable doivent être d'un niveau de langue, ou « dialecte situationnel », approprié ; en ce qu'aussi, la teneur des lois d'informativité, pertinence ou exhaustivité, et plus généralement l'application des diverses lois de discours <j'y ajoute la loi de sincérité>, ne se déterminent [...] que par rapport aux propriétés du « cadre » dans lequel s'inscrit l'interaction verbale.

Ces compétences agissent en osmose, à tel point même qu'il n'est pas toujours commode de déterminer la part exacte qui revient à chacune d'entre elles. » (K-O 1986 : 295)

« Le décryptage des contenus implicites n'est possible qu'en recourant, en plus des informations concernant le code linguistique impliqué dans la construction de l'énoncé (« compétence linguistique »), à des informations concernant :

- le contexte extra-verbal (« compétence encyclopédique »),
- le fonctionnement des « maximes conversationnelles » [de Grice] ou « lois du discours » [de Ducrot] (« compétence rhétorico-pragmatique »),
- enfin, certains mécanismes caractéristiques de la « logique naturelle » [\neq logique formelle] (« compétence logique »). » (K-O 1986 : 8 ; 160-161 ; 161-165 ; 194-274 ; 165-194)

Il s'agit (1) des règles de bonne formation morphosyntaxique et sémantique (la « grammaire » d'une langue donnée), (2) des connaissances d'arrière-plan partagées par les sujets ou en cours de constitution, (3) des règles de bonne formation énonciative (de la « phrase » hors contexte à l'« énoncé » situé par rapport à un sujet énonciateur et par rapport à un moment et lieu d'énonciation en contexte = en situation) et (4) des capacités de raisonnement, notamment inférentiel (relation de cause à conséquence). Les quatre compétences interagissent dans cet ordre, même si la compétence logique « a un statut particulier puisqu'elle permet d'effectuer, à partir des informations fournies par les autres compétences, les opérations de calcul aboutissant à la construction des interprétations » (K-O 1986 : 297).

2. Explicite vs implicite : posé, présupposé et sous-entendu

« Pierre a cessé de fumer » (Ducrot 1977a : 173 in K-O 1986 : 6-7)

/Pierre, actuellement, ne fume pas / = contenu explicite, posé

/Pierre, auparavant, fumait/ = inférence (reposant sur un) présupposé(e)

/C'est pas comme toi qui continues à fumer, tu vois bien qu'on peut y arriver, prends-en de la graine.../ = inférence sous-entendue

On a affaire à deux grands types de contenus implicites : les présupposés et les sous-entendus.

3. Les possibilités et contraintes d'enchaînement discursif

C'est lors de l'enchaînement inter-énoncés que les convergences ou les divergences interprétatives apparaissent.

3a. « — Pierre a cessé de fumer
— Ah bon ? »

3b. « — Pierre a cessé de fumer
— Oui, je sais. »

3c. « — Pierre a cessé de fumer
— Tu ne m'as jamais dit qu'il fumait » (K-O 1986 : 23)

3d. « — Pierre a cessé de fumer
— Mais il n'a jamais fumé ! » (K-O 1986 : 35)

En 3a. seul le présupposé (cf. 2.) est partagé alors que le posé (cf. 2.) est informatif pour S_1 , comme il se doit (respect de la loi d'informativité – qui consiste à apporter des informations qui soient nouvelles pour S_1).

En revanche, en 3b. S_1 fait savoir à S_0 qu'il connaît déjà le contenu posé et qu'il rejette le posé parce qu'il est en fait non informatif, et par là non pertinent (transgression de la loi d'informativité et de la loi de pertinence – à savoir la recherche d'adéquation de l'énoncé au thème de la conversation = son intérêt pour S_1).

En 3c. S_1 met en cause la fonction de rappel du présupposé que l'énoncé contient (en effet, une dimension de « déjà-dit » s'attache au présupposé sous la forme d'un simple rappel d'information connue) et conteste le « déjà-dit » implicite par inférence (cf. 4.) par S_0 : « on se contente de reproduire du “déjà-dit” », écrit à leur sujet M.-J. Borel (1975 : 76), « comme s'il était effectivement dit “ailleurs” » (in K-O 1986 : 32).

En 3d. enfin, S_1 réfute le présupposé, indiquant par là à S_0 qu'il ne partage pas les mêmes connaissances préalables concernant Pierre (le sujet de l'énoncé), ce qui empêche le présupposé de fonctionner comme rappel dans ce contexte, de sorte que l'énoncé n'obéit ni aux lois d'informativité et d'exhaustivité (qui consiste à donner le maximum d'informations à S_1), ni à la loi de pertinence. Seule la loi de sincérité (qui consiste à n'énoncer que ce que l'on tient pour vrai) s'applique à S_0 , à moins qu'il ne soit de mauvaise foi... Ainsi S_1 évalue les degrés d'informativité, d'exhaustivité, de pertinence, et de sincérité le cas échéant, de l'énoncé de S_0 .

4. « Nous appellerons « inférence » toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable (internes ou externes). » (K-O 1986 : 24)

5. Les présupposés (mobilisation de la « compétence linguistique »)

« *Nous considérerons comme présupposées toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.* » (K-O 1986 : 25)

6. Présupposition et implication (d'après K-O 1986 : 26-27)

6a. « Pierre a empêché Marie de partir »

/Marie cherchait à partir/ = vérité du présupposé si « Pierre a empêché Marie de partir » est faux.

6b. « Pierre a vendu sa 2 CV »

/Pierre a une voiture/ = présupposé et vérité du présupposé si « Pierre a vendu sa 2 CV » est faux

/Pierre a vendu une voiture/ = vérité (vente de celle d'un autre) ou fausseté (vente de la sienne) de l'implication si « Pierre a vendu sa 2 CV » est faux. Proche de l'implication : /Pierre a fait quelque chose, mais pas vendre sa 2 CV/

6c. « — Pierre a vendu sa 2 CV

— Mais Pierre n'a pas de voiture ! » = réfutation du présupposé /Pierre a une voiture/ (cf. 3d.)

7. Présupposition et hiérarchisation de l'information (d'après K-O 1986 : 31-32)

« Mon fils s'est acheté une Jaguar »

/Mon fils s'est acheté une voiture de course/

/Mon fils s'est acheté une voiture/

/Mon fils s'est acheté quelque chose/

/Mon fils est en état de (en âge de...) s'acheter une Jaguar/

/J'ai un fils/

Information principale = posé /Mon fils s'est acheté une voiture de course/

Information d'arrière-plan **ou** principale selon les contextes = présupposé /J'ai un fils/

= contenu non informatif mais sincère ou « faux » présupposé car informatif ; pas sincère

Ce dernier cas de figure s'apparente au « trope implicatif » de type « trope présuppositionnel » dans la mesure où une inversion de la hiérarchisation des contenus s'actualise en contexte : l'information d'arrière-plan se mue en information principale en s'y substituant. « Tout trope est une déviance et se caractérise par un mécanisme de substitution » (K-O 1986 : 109) ; « l'observation des enchaînements peut permettre l'identification d'un trope » (K-O 1986 : 99). (cf. 15 sur le « trope illocutoire »). (cf. K-O 1986 : 96-97 ; 116-117)

« Je parlerai de trope présuppositionnel dès lors qu'un énoncé est manifestement utilisé [...] pour informer d'abord de ce qu'il présuppose » ; « le trope commence à partir du moment où le sujet décodeur non seulement focalise sur le contenu présupposé son activité interprétative, mais encore fait l'hypothèse que c'est justement ce contenu-là qu'il s'agissait pour l'émetteur de lui transmettre prioritairement » (K-O 1986 : 116 ; 117) – ce qui n'est pas toujours le cas.

Cf. exemple 2.

« Pierre a cessé de fumer »

/Pierre, actuellement, ne fume pas / = contenu explicite, posé
/Pierre, auparavant, fumait/ = inférence (reposant sur un) présupposé(e)
information d'arrière-plan **ou** principale selon les contextes = /Pierre, auparavant, fumait/

8. Les différents types de présupposés (d'après K-O 1986 : 38-39)

8a. le type de support signifiant responsable de l'existence du présupposé

- de nature lexicale (vbs aspectuels « cesser de », « continuer à », « se mettre à » ; certains adverbess et connecteurs « mais », « aussi », « même », « de nouveau », « déjà », « encore ») ;
- à support syntaxique (les expressions définies « mon fils », la nominalisation « la voiture de mon fils », les subordinées (comparatives, hypothétiques, causales...), les clivées « c'est x qui est parti » → /quelqu'un est parti/, les interrogatives de constituant « Qui est parti ? » → /quelqu'un est parti/. <à compléter>

8b. la nature des contenus présupposés (le type d'information qu'ils représentent) : présupposés « existentiels » (« mon fils »), « dénominatifs » (« la fée, car c'était une fée,... »), pour ne citer que ces derniers. <à compléter>

9. Les sous-entendus (la « compétence linguistique », et aussi les autres compétences, cf. 1., sont mobilisés dans l'interprétation des contenus sous-entendus)

= « Toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif » ; « valeurs instables, fluctuantes, neutralisables dont le décryptage implique un « calcul interprétatif » toujours plus ou moins soumis à caution » (K-O 1986 : 39).

Comme le recouvrement (« l'extraction » selon K-O) du contenu implicite est aléatoire selon les sujets et soumis au cadre de la situation d'énonciation, il pose la question de son degré d'accessibilité pour S₁. Dans ce cas, S₀ pratique le « non-dit » plutôt que le « déjà-dit » au niveau du contenu implicite.

9a. « Il est huit heures » → /Dépêche-toi !/ *ou* /Prends ton temps/ selon le contexte (pas de reconstitution unilatérale comme avec le présupposé : « mon fils » = seulement /J'ai un fils/)

9b. « Il pleut » → /Prends ton parapluie/ *ou* /Ne sortons pas/

En 9a. on voit que la récupérabilité du sous-entendu (son interprétation) dépend de la loi de pertinence que S₁ applique à l'énoncé de S₀. Il ne s'agit pas en effet principalement de la loi d'informativité, dans la mesure où cette dernière n'est pas respectée si l'on considère que S₁ sait déjà l'heure qu'il est. Dans ce cas, il est question de pertinence « argumentative ». En 9b. il s'agira de pertinence « pratique » ou argumentative, selon K-O (1986 : 200).

Cas d'annulation du sous-entendu (là où le présupposé peut être réfuté)

9c. « Il est huit heures mais ce n'est pas la peine de te presser comme ça »

9d. « Comme vous êtes jolie aujourd'hui – comme toujours du reste » (d'après K-O 1986 : 39-40)

Dans ce cas, il y a rétablissement de l'application de la loi d'exhaustivité (« donner les renseignements les plus forts », Ducrot 1972 : 134, in K-O 1986 : 214) par S_0 qui redoute d'être mal interprété et donc mal compris par S_1 : si 9d. est tronqué (« Comme vous êtes jolie aujourd'hui »), S_1 peut croire que S_0 se soustrait à la loi d'exhaustivité, et par glissement du particulier au général inférer qu'il n'en va pas de même les autres jours ! En 9d. S_0 bloque donc toute possibilité d'interprétation malveillante qui pourrait découler du sous-entendu. Mais sans cela, rien n'empêche S_1 d'interpréter l'énoncé de S_0 comme une insinuation plutôt que comme un compliment, si ce dernier est de mauvaise foi et transgresse ainsi la loi de sincérité en déguisant ses véritables intentions argumentatives : « je dis que ..., mais en fait je pense que... ».

10. Les différents types de sous-entendus (d'après K-O 1986 : 43-56)

10a. le sous-entendu « pragmatique » (de la généralisation à la particularisation)

« Tu sais, les chagrins d'amour on s'en remet » → /Moi je m'en suis remis (→ j'en ai connus)/

En 10a. il s'agit d'accéder au contenu implicite par application de la loi de pertinence, de type pertinence « thématique » ici, par glissement du général au particulier, si l'on ne le rejette pas comme étant « hors sujet » (cf. K-O 1986 : 201).

10b. l'insinuation (sous-entendu malveillant) vs l'allusion (sexuelle ; connivence entre certains individus seulement)

10c. les contradictions

10d. les tautologies et les redondances (cf. K-O 1986 : 43-56 pour les analyses d'exemples)

A la question « Y a-t-il une catégorie linguistique de l'implicite ? », on ne peut apporter qu'une réponse nuancée : oui pour ce qui relève des présupposés, non pour les sous-entendus.

11. Le statut de l'illocutoire (théorie des actes de langage) (d'après K-O 1986 : 56-65)

Rappel de l'hypothèse austinienne : « *dire, c'est aussi faire* » ; « Dans la conception d'Austin, le langage, loin de n'être qu'un moyen pour représenter la réalité ou la pensée, est un dispositif ou une institution permettant d'accomplir des actes qui n'existent que dans et par cette institution – comme l'acte de « marquer un but » n'existe que dans et par l'institution du football. Ces actes qu'on accomplit dans la parole sont, comme ceux qu'on accomplit dans les jeux, gouvernés par des règles. » (Récanati 1979c : 10 in K-O 1986 : 56) Cf. Searle aussi.

Notion de *transformation* ou d'effet = « résultat » d'un acte de langage [Rappel de la distinction entre « locutoire », « illocutoire » et « perlocutoire » dans Bracops 2006 : 43-45] : « quand dire, c'est illocutoirement prétendre faire, et perlocutoirement réussir à faire » du point de vue de S_0 (K-O 1986 : 59).

Ex : une tournure *interrogative* met le destinataire devant l'alternative *répondre/ne pas répondre* ; une tournure *impérative* devant celle d'*obéir/ne pas obéir*.

Rappel de l'approche pragmatique concernant le *sens global* de l'énoncé, qui correspond à l'opposition entre « phrase » et « énoncé » chez Grice, Ducrot et Culioli : « le contenu global de tout énoncé se laisse décomposer en deux constituants :

Contenu propositionnel (c.p.) + valeur illocutoire (v.i.),

le c.p. étant une structure abstraite que l'on peut représenter en termes de sujet/prédicat [...], et la composante illocutoire (ou « illocutionnaire ») étant définie comme ce qui permet à l'énoncé de fonctionner comme tel ou tel acte de langage déterminé [...]. » (K-O 1986 : 65)

Cf. Bracops 2006 : 48-50 ; 67-68

« Tant qu'on ne sait pas si un énoncé est, par exemple, un *conseil* ou une *menace*, tant qu'on ne sait pas comment il doit être pris, il est évident qu'on n'accède pas à son sens global, qu'une partie de sa signification nous échappe. » (Récanati 1979a : 156 in K-O 1986 : 86)

Ainsi, d'un côté il y a le « dit » (contenu littéral et direct) et de l'autre il y a le « voulu-dit » qui procède du « vouloir-dire » de S_0 et qui s'exprime de manière non littérale et indirecte.

= ce qui est dit + ce qui est implicite (cf. Bracops 2006 : 69)

L'implicite en linguistique oscille entre deux pôles sur un axe graduel d'implication, allant d'un « voulu-dit » qui s'apparente à du « déjà-dit » à un « voulu-dit » qui s'apparente à du « non-dit » – le « dit » du « déjà-dit » s'articule sur un fait acquis, dont il convient de faire mention en passant sans s'y appesantir, à la manière d'un simple rappel qui sert de base, de pré-requis pour la suite du discours (liens avec l'opération linguistique de l'*anaphore* : reprise d'un dit ou d'un savoir préalables = l'antécédence) ; le « dit » du « non-dit » s'articule sur un vouloir-dire qui reste à décrypter, qui est seul connu de S_0 et que ce dernier peut à tout moment réfuter (dont il peut refuser d'assumer la responsabilité énonciative) en toute bonne ou mauvaise foi (surplus de sens échappant à l'intention de S_0 ou déni d'opinion devant S_1 = la conséquence).

= tension entre l'antécédence et la conséquence à l'oeuvre lors du « calcul interprétatif » de S_1 ; entre ces deux pôles, il y a toute une palette de valeurs implicites, à savoir de valeurs *données* à entendre ou *laissées* à entendre à S_1 par S_0 .

Dans tous les cas, du point de vue de S_0 , l'antécédence prime car il est question d'un contenu pré-voulu et donc pré-pensé. C'est la raison pour laquelle, dans la Théorie des Opérations Énonciatives (TOE) élaborée par Antoine Culioli, on parle de *préconstruit* pour subsumer les différentes figures de l'implicite. Le travail de S_1 , mais aussi du linguiste, consiste alors à reconstituer les contenus implicites à l'aide de *reformulations métalinguistiques* qui attestent et de leur présence et de leur signification en contexte. De la conséquence on remonte vers l'antécédence, et donc vers une antériorité opérationnelle enfouie, mais accessible grâce aux gloses (ici représentées entre barres penchées).

12. Le statut de l'illocutoire dérivé (les actes de langage indirects) (d'après K-O 1986 : 66-91)
= les processus d'indirection (« indirect speech acts ») ; théorie de la dérivation illocutoire = contenus littéraux vs dérivés ; contenus explicites vs implicites (cf. Bracops 2006 : 60-66)

« [...] un même énoncé se trouve *doublement, voire n-fois, chargé illocutoirement*, une ou plusieurs valeurs dérivées venant se surajouter à sa valeur pragmatique littérale. » (K-O 1986 : 66)

13. Formulation directe vs indirecte des requêtes (par application de la règle de pertinence)

13a. « Sortez de cette pièce ! » = phrase purement impérative (formulation directe)

13b. « Je vous ordonne de sortir de cette pièce ! » = performatif explicite (idem)

13c. « Est-ce que cela ne vous gênerait pas de sortir de cette pièce ? » = phrase interrogative (requête indirecte) = /Sortez de cette pièce !/ (d'après K-O 1986 : 66)

Analyse de la valeur patente vs latente de l'énoncé

13d. « Il fait chaud ici » = /Ouvre la fenêtre/

valeur patente = constative / latente = jussive ou injonctive (K-O 1986 : 66)

13e. « Vous avez l'heure ? » = /Dites-moi, si vous êtes en mesure de le faire, quelle heure il est/

valeur patente = interrogative / latente = jussive (K-O 1986 : 67)

13f. « Pierre a cessé de fumer »

/Pierre, actuellement, ne fume pas / (contenu explicite)

= c.p. : /Pierre ne pas fumer en T₀/
v.i. : constat

/Pierre, auparavant, fumait/ (inférence de 1^{er} niveau, présupposée)

= c.p. : /Pierre fumer en un moment antérieur à T₀/
v.i. : constat

/c'est pas comme toi qui fumes toujours, prends-en de la graine.../ (inférence de second niveau, [...] sous-entendue)

= c.p. : /A fume toujours en T₀/
v.i. : reproche, mise en garde, recommandation (conseil)... (d'après K-O 1986 : 68-69)

Mise en application du principe de pertinence (« pratique », « argumentative » ou « thématique » selon les cas) dans le recouvrement du contenu sous-entendu.

14. Nécessité de distinguer entre valeurs illocutoires primitives et dérivées (d'après K-O 1986 : 69-74)

Les v.i. *primitives* s'attachent aux expressions performatives et aux formes de phrase, lesquelles sont considérées comme des marqueurs de v.i. explicites ; pas de dérivation à partir des expressions performatives (cf. 13b) mais dérivation à partir des formes de phrase (de l'explicite à l'implicite) ; nécessité de recourir à un contenu implicite quand absence de type de phrase approprié pour s'exprimer.

Les différents types de mécanismes dérivationnels (d'après K-O 1986 : 74-75)

Type 1. *Les v.i. dérivées qui ne possèdent pas de forme de phrase sui generis, mais qui viennent spécifier, raffiner la v.i. générale caractéristique de la structure modale de l'énoncé.*
= déclarer, promettre, menacer, louer, blâmer... (manque de type de phrase adéquat dans la grammaire de la langue)

14a. « Tu es belle » = assertion → compliment = *sous-entendu illocutoire*

Type 2. *Les v.i. dérivées qui normalement correspondraient à une forme de phrase différente de celle de l'énoncé dans lequel elles s'actualisent.* (détournement d'un type de phrase attesté dans la grammaire de la langue)

14b. « Il fait chaud ici » (cf. 13d) = assertion → requête = *sous-entendu illocutoire* de type *dérivation allusive*

14c. « Voudrais-tu ouvrir la fenêtre ? » = interrogation → requête indirecte = *trope illocutoire*

15. *sous-entendu illocutoire* vs *trope illocutoire*

« La valeur dérivée, lorsqu'elle s'actualise, y reçoit le statut de *sous-entendu illocutoire*, lequel vient s'ajouter à la valeur primitive, sans avoir toutefois la force de s'y substituer, et de servir de base pour l'enchaînement. » (K-O 1986 : 76)

15a. ni « *Il fait chaud ici, s'il te plaît » (cf. 13d et 14b) dit par S₀, ni « — * Non, je ne peux pas. » dit par S₁ ne sont acceptables comme enchaînements discursifs à « Il fait chaud ici ».

L'assertion constative est incompatible ici avec la visée et la subordination à la volonté ou à la capacité d'agir d'autrui.

Le *trope illocutoire* « opère un renversement de la hiérarchie des niveaux de contenu, et se caractérise par un *évincement* du contenu primitif par le contenu dérivé » ; la « valeur dérivée vient carrément *se substituer* à la valeur primitive ». (K-O 1986 : 76) L'enchaînement se fait alors à partir de la valeur dérivée et non primitive :

15b. « Voudrais-tu ouvrir la fenêtre, s'il te plaît ? » (cf. 14c) « — Oui. » (réponse provocatrice de S₁ peu envisageable, sauf pour des raisons/effets comiques du fait de la non perception du trope, en toute bonne ou mauvaise foi)

L'interrogation et l'injonction comportent une visée compatible avec l'ajout d'une condition qui consiste à prendre en compte le bon vouloir de S_1 .

14b. et 15a. Valeur assertive : primitive et principale ; valeur jussive : dérivée et secondaire
vs 14c. et 15b. Valeur interrogative : primitive mais secondaire ; valeur jussive : dérivée mais principale (K-O 1986 : 76)

16. trope illocutoire *lexicalisé* vs trope illocutoire *d'invention* (d'après K-O 1986 : 78-86)
cf. 14c. = contient des marqueurs de dérivation illocutoire lexicalisés (« inscrits en langue ») :
« vouloir/pouvoir »

16a. « Peux-tu me passer le sel ? »
vs 16b. « Entrée des cuisines. Merci » = /entrée des cuisines. N'entrez pas. Merci/
= « s'actualise en discours » uniquement (d'après K-O 1986 : 83-86)
S'apparente à un énoncé elliptique.

17. Le test de l'enchaînement discursif comme critère de différenciation entre sous-entendu et trope illocutoires est-il opératoire ?

Il arrive que K-O applique une interprétation tropique de manière généralisée aux sous-entendus. Ainsi l'exemple 2. « Pierre a cessé de fumer » peut-il être identifié comme un trope illocutoire et un trope implicatif lorsqu'il donne lieu au contenu implicite /Fais en autant/ (K-O 1986 : 155), en vertu de l'application du principe de pertinence et du non respect du principe d'informativité/exhaustivité : le posé n'est pas l'information essentielle mais secondaire ; le sous-entendu comporte l'information principale de type requête insistante. Or on ne saurait ajouter « s'il te plaît » à 2, à moins de l'assortir d'une intonation marquée (emphatique et traînante) de type supplication et de le transformer en énoncé elliptique de type trope illocutoire d'invention, comme en 17a :

17a. « Pierre a cessé de fumer. S'il te plaît ! »

K-O frôle parfois elle-même la contradiction (1986 : 152-157). Il me semble donc utile d'apporter la précision suivante : les v.i. dérivées allusivement sont susceptibles d'avoir un fonctionnement tropique si l'on estime qu'en contexte la v.i. dérivée l'emporte sur la v.i. primitive, et par là s'y substitue. Du coup, 14b. « Il fait chaud ici » peut prendre une interprétation tropique alors même qu'il est défini comme donnant lieu à un sous-entendu illocutoire par ailleurs. Tout dépend en fait du point de vue de S_1 : s'il retient comme information principale le sous-entendu, alors ce dernier fonctionne comme un trope ; s'il considère en revanche la v.i. primitive comme information essentielle, dans ce cas la v.i. dérivée reste secondaire et ne vient pas s'y substituer. Enfin, il se peut que « Il fait chaud ici » signifie purement et simplement « Quelle chaleur ! » et ne soit perçu et reçu par S_1 que comme informatif et relatif à l'état qui affecte S_0 , et alors ne donne même plus lieu à la moindre v.i. dérivée, et donc ni à un sous-entendu ni à un trope.

Comment peut-on s'assurer de la présence d'un contenu implicite ? En amont, l'implicite se loge au niveau de l'activité cognitive de S_0 (son état mental, son intention de signifier et de persuader) ; en aval, le lieu de l'implicite se situe au niveau de l'enchaînement discursif et sa perception se mesure aussi à ses effets sur S_1 (verbaux et comportementaux). Comme on l'a vu, il est la trace d'une tension entre antécédence et conséquence (opérationnelle ; interprétative). L'énonciation, y compris sur le mode indirect de l'implicite, consiste en une activité signifiante qui opère selon deux niveaux indissociables : celui de la production et de la destination (du point de vue de S_0 qui parle pour autrui) et celui de la reconnaissance et de la compréhension, autrement dit de la réception et de l'interprétation (du point de vue de S_1).

18. Après avoir longuement étudié les questions du « pour dire quoi au juste » et « par quels moyens » posées par les énoncés à contenu implicite, abordons à présent celle du « pour quoi faire » selon la formulation théoriquement marquée de la pragmatienne K-O (1986 : 274-295). Pour quelle(s) raison(s) a-t-on recours à l'implicite ? Quels actes, quels buts, quels effets recherchés sont en jeu chez S_0 ?

La stratégie d'implication est motivée par divers facteurs :

- se protéger, voire se défendre de certaines personnes et alerter autrui (censure, arrestation des opposants à tel régime)

→ discours allusif ou littérature engagée : choix de l'implicite où le trope « fictionnel » se fait référentiel sous le masque de l'histoire imaginaire ;

- ménager autrui par respect des règles de convenance et de politesse (vie en société et tabous), donc par respect du contrat socio-culturel et déontologique passé entre les individus pour mieux vivre ensemble

→ requêtes indirectes, allusions (notamment amoureuses <litote> et sexuelles) ;

- tromper autrui sous couvert de le ménager

→ insinuations (= sous-entendus malveillants et détournement du contrat socio-culturel et déontologique à des fins blessantes) ;

- partager un mode de communication basé notamment sur les compétences logique et encyclopédique des sujets sur fond de compétence rhétorico-pragmatique : exploitation des propriétés soit ludiques (énoncés en forme de jeu de piste ; plaisir de mener autrui à la découverte du sens implicite) soit esthétiques de l'activité langagière (l'intertextualité et sa réception), et aussi : visée didactique de S_0 (s'assurer que S_1 s'approprie les connaissances contextuelles adéquates à la situation et les ajoute ainsi à son stock de connaissances préalables) et application du principe d'économie (en vertu duquel S_0 recourt à un contenu implicite dont l'accessibilité ne pose *a priori* pas de problème à S_1) ; donc informer indirectement autrui, voire corriger, rectifier son encyclopédie

→ divers présupposés et sous-entendus, y compris au fonctionnement tropique.

La stratégie d'implication est sous-tendue par diverses positions subjectives et intersubjectives :

- S_0 s'avance masqué dans un désir d'autonomisation d'autrui, favorisant par là la subjectivation, la reconnaissance de l'altérité et la défusion ; cette démarche instructionnelle et heuristique se veut pédagogique et S_1 y est considéré comme un actant à part entière, un participant, un partenaire susceptible de s'approprier le sens implicite et de le mettre en œuvre, en actes, et même de le prendre en charge énonciativement parlant ;

- S_0 s'avance masqué dans un désir d'assujettissement d'autrui, de manipulation et de domination, pour le rendre seul responsable de l'énonciation du contenu implicite et s'en désengager lui-même.

- S_1 est considéré comme un sujet bénéficiaire ou détrimentaire à l'issue du surplus de travail que lui donne le « calcul interprétatif » du sens implicite, ce qui a des répercussions soit bénéfiques soit détritmentales sur sa connaissance et conception de S_0 auquel soit il accorde sa confiance soit il confère sa méfiance. De la sorte, aucun actant de l'énonciation ne sort indemne : les gains et les dommages de la communication sont partagés.

- Selon les cas et à des degrés divers de mélange et d'ambiguïté, S_0 adoptera donc plutôt une stratégie de l'évitement ou du pari, voire du risque, communicationnel.

19. En guise de conclusion

- L'implicite est structurel : il est inscrit de fondation dans la structure de l'esprit et du langage humain, comme en témoignent les compétences linguistique, encyclopédique et logique (capacités de mémorisation et stockage des données et de raisonnement par inférence) ;
- L'implicite a sa grammaire : il est structuré selon des règles de bonne formation, ce qui permet d'en dresser la typologie, les figures ; il y a plusieurs domaines d'application de la grammaire de l'implicite, tous organisés en système de traits distinctifs pertinents : celui de la langue d'une part (cf. la compétence linguistique = lois morphosyntaxiques et sémantiques) et celui du discours de l'autre (cf. la compétence rhétorico-pragmatique = lois du discours conversationnel) qui sont en constante interaction (d'où une conception de la pragmatique comme étant « intégrée » chez Culioli et chez Ducrot).

20. En guise d'entraînement (à l'intention des étudiants) (d'après K-O 1986 : 79 ; 83 ; 85-86)

- 20a. « Tu descendras la poubelle »
- 20b. « Veux-tu descendre la poubelle ? »
- 20c. « La poubelle est pleine »
- 20d. « — C'est moi qui ai descendu la poubelle la dernière fois.
— Ce n'est pas à toi de me donner des ordres. »
- 20e. « — La poubelle est pleine »
— C'est vrai ! »

Bibliographie (les ouvrages et articles mentionnés ci-après sont cités dans K-O 1986)

- Austin John L., *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1970 (1^{ère} éd. *How to Do Things with Words*, Oxford, 1962)
- Borel Marie-Jeanne, « Schématisation discursive et énonciation », *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* de l'Université de Neuchâtel, lad 1, n°23, oct. 1975.
- Ducrot Oswald, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, [1972] 1991. (K-O 1986 fait référence à la première éd. de 1972)
- Ducrot Oswald, « Note sur la présupposition et le sens littéral », postface à Paul Henry, *Le mauvais outil. Langue, sujet et discours*, Klincksieck, Paris, 1977, p. 171-203, 1977a.
- Grice H. Paul, « Logique et conversation », *Communications*, n° 30, p. 57-72, trad. de Grice, 1979 ("Logic and conversation", in Peter Cole and Jerry L. Morgan (eds), *Syntax and Semantics*, vol. 3 ("Speech Acts"), Academic Press, New York, 1975).
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1986.**
- Récanati François, *La transparence de l'énonciation*, Seuil, Paris, 1979a.
- Récanati François, « Le développement de la pragmatique », *Langue française*, n° 42, mai 1979 : 2-20, 1979c.
- Searle John R., *Les Actes de langage*, Hermann, Paris, 1972 (éd. Originale : *Speech acts*, Cambridge Univ. Press, New York London, 1969).
- Searle John R., « Indirect Speech Acts », in Peter Cole and Jerry L. Morgan (eds), *Syntax and Semantics*, vol. 3 ("Speech Acts"), Academic Press, New York, 1975 (art. repris dans Searle J., *Sens et expression*, Minuit, Paris, 1982).

A consulter

- Bracops Martine, *Introduction à la pragmatique : les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, Louvain, De Boeck Université, 2006.
- Culioli Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tomes 1, 2 et 3, Paris, Ophrys, 1990 (T.1), 1999 (T.2 et T.3).
- catherine.filippi-deswelle@univ-rouen.fr